

Actualités

- du 6 au 11 avril, à Lille : [Les fourmis {éclairées}](#), stage de découverte et d'initiation à la recherche pour les lycéennes de première. Deuxième édition après le succès de celle de 2024.
- 4 avril, 15h en visio : le [café des matheuses](#) (ouvert à toutes et à tous !), qui parlera de liberté d'expression.
- 29 avril, 17h-18h30 à Science Po Lille : conférence [Féminisme, 150 ans d'idées reçues](#), dans le cadre du 16ème printemps des sciences humaines et sociales dont le thème cette année est "La place des femmes" [↗](#)

Le chiffre du mois

17 vs 47

C'est le ratio femmes/hommes des président·e·s d'universités au 1er janvier 2025

🏆 Femmes en tête 2024

Tous les ans, le collège des sociétés savantes met en avant à travers l'opération Femmes en tête, différents profils de femmes dans le milieu de la recherche. En 2024, [Jenny Sorce](#), chargée de recherche en cosmologie au CNRS (dans le laboratoire CRISTAL à Lille) a fait partie de la sélection 2024. Elle avait également reçu en 2017 la distinction l'Oréal-UNESCO pour les femmes et la Science lors de son post-doctorat.

Jenny Sorce travaille sur le développement d'outils pour analyser les grands relevés observationnels de galaxies, en utilisant notamment des simulations cosmologiques et des méthodes d'apprentissage statistique.



Crédits: CNRS

🎧 À écouter



Au fil de l'histoire : "La Fronde"

Podcast de France Inter
(26/03/2014)

📖 À lire

[Vers l'égalité femmes-hommes ?](#) [↗](#)

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche publie la brochure "Vers l'égalité femmes-hommes ? Chiffres clés"

🖋️ Un peu d'histoire !

Clémence Royer (1830-1902) & l'instruction des jeunes filles

“ Citation : La femme est libre d'être ce qu'elle veut être, de faire ce qu'elle se sent capable de faire, de se rendre utile de toutes les façons à la société humaine. Le seul droit qu'elle n'ait pas, c'est d'être un membre inutile. ”

Clémence Augustine Royer naît à Nantes le 21 Avril 1830. Son père est un militaire royaliste légitimiste qui fuira la France après les Trois Glorieuses de Juillet 1830, entraînant sa femme et sa fille dans les voyages de ses cinq années d'exil. De retour en France, la jeune Clémence, peu éduquée, est bientôt placée au Mans dans une institution religieuse stricte qu'elle a bien du mal à supporter. Peu après avoir assisté à la Révolution de 1848 à Paris, la mort de son père l'oblige à subvenir vite à ses besoins : elle part quelques années enseigner le français et le piano au Pays de Galles, puis revient en Touraine en tant qu'institutrice avant de s'installer en Suisse, près de Lausanne, à la fin des années 1850. Ses emprunts auprès de la Bibliothèque circulante de Lausanne témoignent alors de son rythme de lecture effréné : si l'économie et la philosophie deviennent ses domaines de prédilection, elle se bâtit en peu de temps une culture

scientifique très large. Elle assimile vite, s'interroge constamment, critique tout. Clémence Royer se définit elle-même comme « **une rebelle de la pensée** » qui refuse tout dogmatisme et aime questionner sinon bousculer l'ordre établi. A Lausanne, elle écrit **un ouvrage de philosophie pour les femmes** et donne des conférences qui connaîtront un franc succès dans plusieurs villes d'Europe. Elle insiste sur l'importance de l'instruction des femmes et les exhorte à prendre place dans la marche des sciences : « **Tant que la science demeurera aussi exclusivement entre les mains des hommes, elle ne descendra jamais dans les profondeurs de la famille et de la société [...] Que les femmes s'emparent de la science, au contraire, et bientôt elles la rayonneront autour d'elles** ». Elle s'affirme également en tant qu'économiste anticonformiste en publiant **une Théorie de l'impôt**, primée par l'Académie du canton de Vaud, où elle propose un impôt progressif sur le revenu (une idée alors totalement inédite), et milite pour la taxation du « **travail domestique** » des femmes, ce qui participe pour elle d'une forme de reconnaissance de leur rôle dans la société : il faut, écrit-elle, « **relever leur dignité sociale** ».

Simultanément, Clémence Royer obtient les droits de traduction en français de **De L'origine des espèces**, l'ouvrage de Charles Darwin exposant la théorie de l'évolution (alors appelée 'transformisme') par les mécanismes de sélection naturelle. Elle en donnera quatre éditions, enrichies de préfaces et de notes qui seront diversement reçues. Prenant le contre-pied du prudent Darwin qui se gardait bien d'appliquer sa théorie à l'Homme, Clémence Royer va, elle, prôner un darwinisme social : « **La loi d'élection naturelle appliquée à l'humanité fait voir avec surprise, avec douleur, combien jusqu'ici ont été fausses nos lois politiques et civiles, de même que notre morale religieuse. Il suffit d'en faire ressortir ici l'un des moindres vices : c'est l'exagération de cette pitié, de cette charité, de cette fraternité, où notre ère chrétienne a toujours cherché l'idéal de la vertu sociale; c'est l'exagération du dévouement lui-même, quand il consiste à sacrifier toujours et en tout ce qui est fort à ce qui est faible [...] Que résulte-t-il de cette protection exclusive et inintelligente accordée aux faibles, aux infirmes, aux incurables, aux méchants eux-mêmes, à tous les disgraciés de la nature ?** »

Déjà censurée sous le Second Empire, la Troisième République n'offre d'abord guère plus de perspectives pour Clémence Royer, dont les prises de parole en public sont limitées par des Ministères inquiets face à ses accès polémiques sur le déterminisme biologique et le nouvel eugénisme - un terme employé plus tard par Francis Galton - dont elle se réclame.

Si la Sorbonne et les Académies lui tournent le dos, la Société d'Anthropologie de Paris lui ouvre en revanche ses portes dès 1870 - une première pour une femme - ainsi qu'un peu plus tard l'Association française pour l'avancement des Sciences où **elle plaidera largement la cause des femmes en dépit des nombreuses oppositions**. Outre ses travaux de naturaliste, elle collabore à plusieurs périodiques d'économie politique avec son compagnon, l'économiste Pascal Duprat, père de son unique enfant. Elle se tourne également vers les mathématiques et les sciences physiques, lit Euler, **critique l'attraction de Newton** (et lui préfère une théorie des atomes élastiques où les équilibres sont régis par répulsion), discute **l'hypothèse de la nébuleuse de Laplace** concernant la formation du système solaire etc. Mais les années 1880 marquent la fin de sa débordante activité, et elle semble se retirer petit à petit de la vie publique.

Pourtant dans les années 1890, sa notoriété rebondit grâce au journalisme militant du couple Léopold et Mary Lacour dans le journal 'L'Événement'. Ils **soutiennent en 1892 l'idée d'une candidature de Clémence Royer** à l'Académie des sciences morales et politiques, candidature malgré elle puisque, désabusée, elle répond « **A quoi bon ? [...] Le législateur, en créant l'Institut, n'a pas prévu les femmes** ». Cinq ans plus tard, le couple Lacour **organise, toujours via son périodique, un « banquet jubilaire »** en son honneur, auquel se joindront des anonymes mais aussi des personnalités comme Émile Zola ou Georges Clémenceau. **Encensée par le second dans le journal 'L'Illustration'**, Clémence Royer est ensuite **recrutée par Marguerite Durand lors de la fondation du journal 'La Fronde'**, dirigé et écrit par et pour les femmes. Elle y trouvera enfin une tribune d'envergure pour diffuser ses idées sur la place des femmes dans la société, dans la science, s'interroger sur le mariage et la natalité. Surtout elle continuera de plaider pour l'égalité de l'accès à l'éducation : **les lois de Jules Ferry et de Camille Sée (1880-1882)** avaient entériné l'obligation de l'instruction primaire pour les enfants des deux sexes (de 6 à 13 ans) et ouvert un enseignement secondaire pour les jeunes filles. Mais cet enseignement restait, au tournant du XX^{ème} siècle, bien en retrait face à celui des garçons, et **ne préparait absolument pas à la possibilité d'entrer dans des études supérieures**. Le combat pour l'égalité de l'enseignement secondaire sera poursuivi, après Clémence Royer, par d'autres figures telles Mathilde Salomon, Marie Baertschi-Fuster ou Jeanne Crouzet- Benaben. Il aboutira, **le 25 Mars 1924, avec le décret de Léon Bérard** alignant, qualitativement et quantitativement, les enseignements secondaires féminin et masculin : « **dorénavant donc, pendant six années, jeunes filles et jeunes gens suivront un programme commun** » stipulera-t-il.

Madame Royer n'aura pas vécu cet aboutissement. Elle s'est éteinte paisiblement dans une maison de retraite de Neuilly-sur-Seine le 6 Février 1902, son séjour y ayant été financé par ses amis et ses admiratrices. Quelques mois plus tôt, le Président Émile Loubet lui avait fait l'honneur d'accepter de lui faire remettre la Légion éponyme. Léon Bourgeois - qui fut Président du Conseil et Ministre de l'Instruction Publique - avait alors pu saluer « **le respect et la gratitude que doivent avoir, dans notre pays, tous ceux qui pensent pour le grand esprit dont les travaux, l'infatigable ardeur, la haute et pénétrante raison ont contribué si puissamment à l'avancement de la philosophie générale des sciences** ».



Clémence Royer
1865
Photographie : Félix Nadar



1897
Crédits : L'illustration